

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné **de la susdite municipalité,**
(Directrice générale)

Qu'un projet de règlement a été présenté à la séance du conseil du 17 janvier 2022.
Ce projet vise :

Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

Un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 17 janvier 2022

Le règlement portera le numéro 192-2022 et sera adopté à la prochaine séance ordinaire du conseil qui aura lieu :

**Lundi le 7 février 2022 à 19h30
VIA PLATE FORME TEAMS**

Que ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'affaires.

DONNÉ à Saint-Alfred ce 17^e jour du mois de janvier deux mille vingt deux.

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 17^e jour du mois de janvier 2022, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de janvier deux mille vingt deux.

Directrice générale